



Cette troisième « Conversation entre » s'est déroulée le 11 juin de 13h à 14h, entre Pascal Jarry et Julien Talpin. Pascal Jarry est membre du Conseil d'Administration de l'ICPC. C'est aussi un praticien de longue date sur les questions de démocratie participative.

Julien Talpin est sociologue et directeur de recherche au CNRS. Ses recherches portent notamment sur la participation et l'engagement au sein des quartiers populaires.

Elle portait sur la thématique suivante : Comprendre les dynamiques des quartiers populaires.

Elle a été animée par Sylvie Barnezet, déléguée générale de l'ICPC.

Pascal Jarry : Le Conseil interministériel des villes, qui s'est réuni la semaine dernière, remettait en face quelques chiffres et il me semblait intéressant de les repartager.

Les quartiers populaires, et on les appellera comme ça pendant notre échange, c'est 6 millions d'habitants, donc c'est 9% de la population. C'est quand même un élément important et on pourrait aussi, pour avoir bossé aussi un peu dans le rural, y rajouter des problématiques spécifiques du rural mais qui ne sont pas très éloignées des problématiques des quartiers populaires. Autre élément qui est un peu différent dans le rural, c'est 40% de la population de ces quartiers a moins de 25 ans. Donc quand aujourd'hui on s'interroge sur comment mobiliser, comment prendre en compte et mieux connaître, derrière ça c'est bien la question de compréhension de ce qu'est cette population. La question des conseils citoyens, moi je n'ai pas de religion là-dessus, mais peut-être que le débat nous y amènera.

Est-ce que c'est bien, est-ce que c'est mal ?

J'ai envie de dire tout de suite, quand l'objectif est de faire qu'il y ait du monde à une instance, ça perd du sens. Et j'ai la même question sur les assemblées permanentes qui fleurissent partout en France, avec ou souvent sans les quartiers populaires.

Autre élément sur ces quartiers prioritaires - il ne faut pas se leurrer - la démocratie participative, globalement elle vient de là. Historiquement, celle que j'ai rencontrée, il y a une offre démocratique assez importante en innovation, en expérimentation... Mais les premières associations d'habitants au sein de la démocratie participative ont quand même été sur ces territoires. On voit que dans de nombreuses villes de France ça a fait labo.

Juste pour relancer les choses, quelques dynamiques selon moi à explorer, parce qu'on se projette sur 2026. Déjà, osons les nommer quartiers populaires. Voilà, commençons par ça, ce n'est pas gagné partout, donc je le pointe comme ça. Autre élément, c'est osons la rencontre, parce que de fait, les décideurs administrato-politiques, ils n'y habitent pas, ils n'y ont parfois jamais mis les pieds, ils n'y ont pas leur propre réseau amico-professionnel. Donc, il faut trouver des moyens pour que des habitants des quartiers populaires rencontrent ces décideurs administrato-politiques. Je pense à l'exemple bordelais récent dans lequel des élus, en dehors de la campagne électorale, ont fait du porte-à-porte pour aller rencontrer les gens pour construire le contrat de ville.

La question de la rencontre, pour moi, est importante, se connaître pour se reconnaître et peut-être pour mieux se comprendre. Et ça a à voir aussi avec la question de la jeunesse, parce que cette jeunesse, même quand elle n'est pas populaire, on a du mal à la comprendre quand on n'est plus tout jeune. Et ça a toujours été comme ça, parce que ce n'est pas les mêmes codes. Autre élément sur lequel je lance, c'est la question d'égalité. Pas celle des chances, mais plutôt des droits, et comment on a une même offre démocratique pour l'ensemble des quartiers, qu'ils soient populaires ou pas populaires, et comment les ressources et les interactions avec les décideurs politico-administratifs peuvent se faire.

Et dernier défi, après je relancerai la parole si vous le souhaitez, c'est : ne doit-on pas aujourd'hui revenir à des fondamentaux, les fondamentaux du développement local, voire de l'éducation populaire? Comment des collectivités territoriales - moi je suis un employé de mairie donc je parle forcément avec cette focale - n'osent pas faire aujourd'hui ou à penser éducation populaire dans notre travail de développement local sur ces quartiers-là ?

Pour terminer, peut-être un défi mais collectif, c'est si on arrêta de dévisager ces quartiers populaires mais plutôt qu'on les envisageait. Comment on envisage les quartiers populaires et sa jeunesse, et ses jeunes, non pas comme quelque chose de monoforme, comme une jeunesse à problème ou en difficulté. Il y en a qui font plein d'études, qui s'en sortent même sans études, qui sont pleins de ressources, de réussite, mais qui n'apparaissent pas dans le regard qu'on a sur ces quartiers populaires.

Julien Talpin : Avant de rebondir sur ce que vient de dire Pascal, j'aurais bien aimé poser quelques éléments aussi de constat. À mon sens, la question de la place en démocratie des quartiers populaires - et on pourrait presque dire plus largement des catégories populaires qui n'habitent plus dans les territoires de la politique de la ville - est une question démocratique fondamentale qui a beaucoup animé les réflexions sur la démocratie participative depuis 40 ans en France.

Au fond, si la démocratie participative s'est développée, c'est aussi pour répondre aux difficultés de la participation et de l'inclusion civique de tout un ensemble de personnes et de catégories de la population que l'élection, le vote ne parvenait plus à toucher d'une certaine façon. Et c'est aussi pour répondre à ces défis démocratiques-là qu'on a inventé tout un ensemble de dispositifs.

Les constats aujourd'hui me semblent quand même assez clairs et on a de très nombreuses recherches sur la question qui démontrent que la démocratie participative sous toutes ses formes n'arrive pas très bien à toucher les catégories populaires et a fortiori à mobiliser les habitants des quartiers populaires.

Alors que je le disais, un de ses objectifs était de donner une voie autre qu'électorale aux habitants de ces territoires, elle n'y parvient que très marginalement. Au fond, elle renforce les inégalités de participation et les inégalités civiques en donnant davantage de poids et d'autres moyens d'accès à la décision aux classes moyennes. Et c'est un problème fondamental. La démocratie participative échoue à une de ses ambitions premières. Il y a de très nombreux travaux sur les conseils citoyens. Les constats ne sont pas très différents. C'est un dispositif qui a été énormément évalué. Je renvoie à l'évaluation de la CNDP, par exemple, qui est tout à fait édifiante, de ce point de vue-là, il y a quelques années.

Je renvoie également à la thèse de Yannick Gauthier sur les conseils citoyens, qui montre combien, ça marche très difficilement. Un des points de constat assez largement partagé par ses évaluations, par ses travaux de recherche, c'est que - je ne crois pas qu'il y ait de spécificité au fond de la participation dans les quartiers populaires - un des écueils fondamentaux c'est que les gens disent «

ça ne sert à rien ». Cela revient quand même assez régulièrement dans mes propres enquêtes, c'est un sentiment de résignation démocratique. C'est le sentiment que la participation, sous quelque forme que ce soit, que ce soit par le vote ou que ce soit par la participation à des dispositifs participatifs, n'a pas d'impact sur le quotidien, ne permet pas à notamment remédier à la relégation sociale.

Et donc une des façons de répondre à ça, c'est un des enjeux de nos discussions, c'est d'inventer des modalités de décision collective qui permettent beaucoup plus un partage du pouvoir.

Je pense que c'est important qu'on discute quand même démocratie participative dans ce cadre-là.

Pour rebondir sur ce que disait Pascal, je crois qu'il est important aussi d'élargir la focale. Pascal soulignait que les difficultés de la participation ne tiennent pas qu'aux dispositifs participatifs, pour le dire comme ça. La désaffection civique et ses formes de résignation que j'évoquais à l'instant tiennent aussi au fonctionnement de la démocratie représentative, locale.

Le déficit de représentation est un vrai problème.

Il y a une initiative, "Démocratiser la politique", qui cherche à mettre à l'agenda justement cette question de la démocratisation, de la sociologie du personnel politique, et je pense que c'est un enjeu tout à fait majeur. Le fait de ne pas pouvoir s'identifier à ces élus contribue à la démobilisation de toutes ces formes des habitants des quartiers, ça c'est un élément aussi qui semble assez clair, alors qu'on est à un peu moins d'un an des municipales, il y a probablement des choses très chères sur la composition des listes.

Pascal évoquait le regard qu'on porte sur ces quartiers qui sont davantage vus comme un problème, que comme un élément potentiellement de la solution à la crise démocratique.

Les questions de représentation sont tout à fait centrales, moi c'est revenu très régulièrement dans les enquêtes que j'ai pu mener, combien la stigmatisation qu'elle émane des médias, mais aussi parfois des discours politiques, contribue à creuser le fossé avec la vie de la cité au sens large, pour le dire comme ça. La politique sous toutes ses formes, et d'abord la politique électorale, est vue comme contribuant à accentuer les fractures et à constituer les habitants des quartiers comme un problème. Donc le discours qui est porté sur les quartiers populaires est évidemment un élément tout à fait décisif et il est peut-être intéressant qu'on discute sur comment changer peut-être ce regard.

Pascal Jarry : C'est vrai qu'il y a quelques années on parlait beaucoup, au début des années 2000, de la démocratie de proximité. Il y avait eu plein de démarches, des conseils de quartier. Et j'ai l'impression qu'aujourd'hui, on est beaucoup plus sur une approche plus macro, de mini-public, etc.. Cette immersion dans les quartiers, quels qu'ils soient, peut-être encore plus les quartiers populaires - parce que l'écart se creuse de plus en plus - on a l'impression que ça fait 20-30 ans qu'on met des moyens, qu'on essaye de mettre des choses en place. On parlait du conseil interministériel à la ville, il y a l'ANRU, il y a l'école du renouvellement urbain, et puis il y a toutes ces démarches.

En fait, on a l'impression qu'au contraire, ça se creuse de plus en plus, l'incompréhension se creuse de plus en plus, et que finalement ce n'est plus une intention de la participation citoyenne.

Sylvie Barnezet : Est-ce que ça l'est encore, Pascal ?

Pascal Jarry : Je ne sais pas si on peut dire comme. Je travaillais dans une collectivité actuellement il y a encore quelques mois, qui a une direction de la proximité, donc ce n'est pas quelque chose d'ancien, c'est quelque chose qui est encore présent dans les collectivités. Il ne faut pas oublier

qu'aujourd'hui la politique de la ville est intercommunale le plus souvent.

Sylvie Barnezet : Comment on fait de la proximité à l'échelle métropolitaine ?

Pascal Jarry : C'est une vraie question, en tout cas, dans la manière dont on articule la prospective et la proximité. Je trouve que si on pose ces questions-là d'évolution, comme si les habitants des quartiers populaires, ce qui les intéressait, c'était uniquement les questions de propreté et de sécurité. Et là, on réenferme dans ce qui fait proximité. En tout cas, moi, en tant que collègue qui travaille sur ces questions-là, c'est bien la question de quel professionnel aussi on a pour bosser avec les habitants, quel professionnel de l'urbain, du social, de la jeunesse. On sait que ce champ-là des professionnels de la jeunesse, il n'est pas encore bien posé dans les territoires, qu'ils soient urbains comme ruraux.

Et de se dire, est-ce que la politique de la ville c'est un truc à part dans lequel on met en gros 5% des effectifs municipaux pour s'occuper de 10% de la population et comme ça ils font ça entre eux et ça n'embête pas les autres ? Ou est-ce qu'on en fait une vraie politique intégrée ?

Pour moi, là, il y a un vrai défi. De la même manière que les questions d'égalité femmes-hommes, que les questions de démocratie, de jeunesse peuvent être une politique intégrée. La politique de la ville, comment elle est présente dans sa déclinaison dans toutes nos politiques publiques ? Et quel professionnel sont là pour l'apporter ? Et qu'est-ce qu'on demande aux professionnels ? Est-ce qu'on demande aux professionnels, entre guillemets, de faire passer les messages des élus locaux et de l'État ? Ou est-ce qu'on leur demande d'être au service du développement territorial, y compris des associations ? Pour leur permettre et pour permettre aux habitants et aux associations de qu'eux-mêmes, par leur réflexion, avec leur proximité, et pour les habitants des quartiers populaires, ils fassent émerger des projets.

Et là, la question pour moi, c'est bien le contrat qui est passé avec ces professionnels. Dans le rural, par exemple, on a encore des agents de développement locaux qui travaillent à l'émergence de projets de développement territorial, y compris quand ils viennent un peu froter l'institution. Est-ce que là, aujourd'hui, on n'a pas un défi à remettre dans la question du contrat de mes collègues qui sont au front, contrat des agents publics, contrat des associations, et qu'ils aient le mandat de faire émerger ces indignations habitants, d'accompagner des collectifs d'habitants, de les aider à pétitionner, de les accompagner à réapprendre à faire du porte-à-porte... Pour que les choses puissent s'exprimer et créer les conditions de la rencontre. Est-ce que ça, aujourd'hui, on a encore dans nos contrats qu'on a avec les employeurs territoriaux et les assos, cette triangulation entre la technique, la médiation, et certains appelleront ça les valeurs ou la militance. Mais voilà, cette modélisation de la fonction, elle est encore là-dessus.

Et puis, je pense qu'aujourd'hui, au regard de ce qu'est la sociologie des quartiers populaires, il faut que chaque acteur qui intervient sur ce territoire, intègre les questions des politiques jeunesse. Qu'on ne laisse pas ça uniquement à ceux qui se plaignent des loisirs. Parce que les problèmes de la jeunesse, ce n'est pas uniquement une question de loisirs. Et donc là, on a vraiment un autre objet, à mon avis, à travailler.

Et puis le dernier, c'est des moyens et des moyens fléchés, c'est des vieilles revendications de l'IRDSU qui disait il y a au moins une vingtaine d'années sur chaque projet d'investissement on dégage 1% pour la concertation. Aujourd'hui, on pourrait se dire, vu l'état de nos quartiers prioritaires, on pourrait se dégager 2% du budget d'investissement qui servirait à soutenir des propositions associatives, à soutenir du développement territorial et à soutenir la participation des

habitants.

Et là, pour peut-être lancer le débat via les conseils citoyens, est-ce qu'il faut qu'on ait des espaces spécifiques sur ces territoires-là ou est-ce qu'il faut qu'ils aient les mêmes espaces que les autres ? Et puis, en résonance avec ce que tu disais Sylvie, la question des mini-publics, à l'échelle des quartiers prioritaires, moi j'en ai peu vu pour l'instant dans les villes où j'ai bossé, les munis publics sont assez utilisés pour la prospective et sur des grandes questions, beaucoup moins sur les projets de renouvellement urbain. Alors que ça avait été le cas dans les années 90 par exemple à la Courneuve, il y avait eu un panel citoyen qui avait pu décider du projet d'aménagement des habitants, du renouvellement urbain et quel architecte on choisissait et qui avait contribué au choix architectural du quartier. Donc, ça veut dire que c'était déjà possible. Mais aujourd'hui, j'ai moins entendu ça. C'est peut-être lié aux normes juridiques qui nous empêchent de faire plein de choses, qui nous arrangent aussi parfois.

Voilà les quelques pistes que je lève que je lance à votre réflexion.

Et puis ici une dernière, je pense que nous en tant que professionnels, il ne faut pas qu'on travaille uniquement les constats et les actions comme on nous le demande dans nos magnifiques rapports, contrats, tout ça, mais qu'on travaille aussi à pourquoi c'est comme ça. Il y a des causes de classes, il y a des causes de races sur ces quartiers, et qu'il faut se le dire, et que ces territoires-là souffrent aussi à cause de ça, parce que ce n'est pas des riches qui y habitent encore aujourd'hui.

Donc on a peut-être aussi à travailler, quand on fait des propositions, mieux connaître, chercher les causes, travailler un projet avec les gens de ces territoires, et ensuite faire des fiches actions. Et pas uniquement faire des constats et proposer des fiches actions, ce qui est un peu la règle du jeu de nos magnifiques contrats.

Sylvie Barnezet : Merci Pascal. Du coup, tu as posé des questions de formation, peut-être d'implication ou de militance d'agents. Est-ce qu'il y a aussi la question des associations ? Du coup, j'envoie la balle à Julien Talpin sur cette question-là. Les acteurs associatifs qui sont un peu mal en point en ce moment, comment se situent-ils aujourd'hui ?

Julien Talpin : Je vais repartir de ce que tu évoquais à l'instant sur la question de démocratie et de proximité. Moi je serais assez sceptique en fait sur une volonté de remettre à l'agenda cette question-là, qui était effectivement très en vogue dans les années 2000, qui partait quand même de l'idée que pour résoudre la crise démocratique, ce qu'il faudrait c'est rapprocher les élus et les habitants. Et je ne suis pas convaincu que ce soit d'abord cela dont on ait besoin en fait. Je le redis, ce dont on a besoin, c'est de partager le pouvoir, à mon sens. Il faut que les gens aient le sentiment que participer, ça sert à quelque chose. Et quand on est habitant d'un quartier populaire, l'expérience qu'on a, que ce soit par les urnes ou que ce soit par d'autres moyens, c'est que sa voix n'est jamais entendue. Et donc c'est ça qu'il faut briser. Et après, on pourra revenir sur les mini publics, etc. Il faut des victoires pour briser la résignation. Je pourrais évoquer mes travaux sur le community organizing. Moi, je suis convaincu de cela. Il faut montrer que la participation peut avoir des effets très concrets dans son quotidien. Et je suis d'accord avec Pascal, les enjeux sur lesquels on fait participer les gens ne sont pas forcément toujours ceux qui sont les plus importants pour eux. Un des enjeux fondamentaux qui concerne les habitants de ces quartiers, je crois, c'est la question du logement et de la rénovation urbaine. Il y a un peu de concertation, mais on est très loin de formes de co-décision sur ces enjeux qui sont extrêmement importants.

La question de l'école et de la réussite scolaire est un enjeu cardinal pour les habitants des quartiers populaires. Je ne perçois pas du tout de démission, par exemple, des parents à cet égard-là, mais plutôt une forme de désillusion face aux peu de moyens qui sont consacrés à l'école publique dans les quartiers, là on ne fait pas beaucoup participer les gens. Il faut donc faire de la participation sur les questions qui concernent les gens et aller vers des formes de co-décision.

Je pense qu'il faut, et c'est porté par un certain nombre d'acteurs associatifs, aller vers des formes de référendum d'initiatives citoyennes locales. C'est possible par certains détours juridiques.

Sur les questions de rénovation urbaine, il serait indispensable pour des projets aussi structurants, pour des territoires, pour des décennies, pour lesquels les élus ont en général un mandat très peu clair en fait, issu des élections... D'organiser des référendums locaux et on pourrait tout à fait imaginer des dispositifs délibératifs à l'échelle locale, avoir des mini-publics tirés au sort qui se terminent au final par un référendum avec plusieurs projets qui puissent être par exemple mis en discussion.

L'association Appui défend ce genre de choses depuis plusieurs années. Je suis convaincu qu'on pourrait avoir énormément de monde qui participerait sur ces questions-là parce que c'est fondamental pour leur quotidien. Donc, aller vers des formes de co-décision, c'est à mon avis la clé fondamentale pour les quartiers comme ailleurs.

Par ailleurs, deuxième élément évidemment, c'est de s'appuyer davantage sur le tissu associatif qui aujourd'hui est non seulement mal en point, mais mal traité dans les quartiers. Mes travaux ont beaucoup porté sur ce point. Il y a des problèmes à la fois de baisse de financement, il y a eu des coupes encore récemment, d'emplois d'aides, d'adultes relais qui jouent un rôle quand même important pour les assos dans les quartiers. Et donc il y a besoin non seulement de moyens mais aussi d'une reconnaissance institutionnelle plus forte de leur rôle de participation à la délibération collective locale. Au fond, que les associations soient davantage encouragées à avoir une parole politique ou critique plutôt que réprimées pour cela.

Et pour aller dans le sens de ce que disait Pascal, je pense qu'il faut des moyens pour cela, c'est pour ça que je défends le fonds d'interpellation. L'association Appui défend également le 1,2 voire 5% de concertation sur les projets de rénovation urbaine par exemple en appuyant notamment des formes de contre-expertise ou en tout cas de participation autonome dans les quartiers.

On a besoin de moyens qui soient dédiés, orientés vers des formes d'interpellation citoyenne dans les quartiers. Or, aujourd'hui, le militantisme dans les quartiers est souvent vu d'un mauvais œil, plutôt vu comme séparatiste ou communautariste, comme une contribution à la définition de l'intérêt général. Et donc, quand on parlait du regard qui est porté aussi sur les habitants de ces quartiers, c'est le regard en direction de ces militants aussi qu'il faut peut-être changer. C'est compliqué de faire participer les gens dans les quartiers, et donc plutôt que de leur taper dessus, je pense qu'on aurait besoin de s'appuyer davantage sur les militants qui continuent, bon gré, mal gré, d'essayer de porter des revendications collectives dans ces territoires-là. Je pense effectivement que les assos sont les mieux placés, parce que moi ce qui ressort beaucoup de mes enquêtes, c'est, sans grande surprise, la défiance à l'égard de l'ensemble des institutions dans les quartiers. Aussi à l'égard de l'État, ce qui peut prendre la forme de violences, d'émeutes. Par moment, on l'a vu suite à la mort de Nahel il y a deux ans.

Mais voilà, quand on parle du aller-vers qui est effectué par des agents des collectivités, etc., au regard de la défiance que j'évoquais à l'instant, j'ai des doutes quant à leur capacité de véritablement renouer ce lien-là. Et je pense que les assos sont un peu mieux placées, par leur ancrage de proximité de longue date et aussi leur sociologie.

Les assos sont un petit peu plus à l'image de la population, pas toutes, mais quand même, que les fonctionnaires territoriaux, me semble-t-il. C'est un élément important pour créer la confiance et donc il faut peut-être s'appuyer sur les assos. Et pas uniquement pour déléguer des services comme on le voit beaucoup, mais pour déléguer une fonction de réintermédiation civile, voire d'interpellation citoyenne, il faut que les institutions financent leur propre contre-pouvoir.

Sylvie Barnezet : Je vous renvoie aussi à la conversation dans laquelle il y avait Camille Bedock, qui effectivement repère bien dans ses études que moins on a de formation, plus on est dans des quartiers populaires aussi, et plus la demande de pouvoir, de partage de pouvoir, même de pouvoir, d'éléments de pouvoir est forte.

Effectivement, c'est spécifiquement cette population-là qui se sent tellement éloignée des institutions, comme vient de le dire Julien Talpin, c'est presque plus là que la demande est très importante, alors que les personnes qui sont qui ont un lobbying et un rapport aux institutions assez commun finalement. Comme nous tous j'imagine, on est moins dans une demande de prise de pouvoir, ou en tout cas de relation à cette question du pouvoir. Cette notion de pouvoir en tout cas est un élément important, mais je vous renvoie vers le replay, le compte-rendu qu'on a fait qui est assez intéressant. On voit là les décalages dans lesquels les praticiens, les professionnels de la participation peuvent se situer. Ils font des propositions participatives qui de fait, parce que nos institutions aussi sont assez coincées là-dessus, ne proposent pas des espaces complets, qui auraient la complétude attendue par des personnes vivant dans les quartiers populaires.

Alors, je vais juste lire une question : « Face à une démocratie délibérative faite par celles et ceux qui maîtrisent les codes culturels de la parole en public ou en mini-public, comment susciter la participation populaire ? Sous quelle forme et par quelle pratique ? Diriez-vous que le temps long et la proximité spatiale et sociale sont aujourd'hui les clés pour penser une participation populaire authentique, pas juste calquée sur des pratiques sociales désajustées ?

Participant 1 : J'ai le sentiment qu'on est beaucoup préoccupé par le fonctionnement actuel de notre démocratie et comment raccrocher les classes populaires à ce fonctionnement-là. Et une difficulté qu'on a, parce que les institutions sont lourdes, je dirais, à se décentrer et se dire comment on peut réinventer quelque chose qui part de cette réalité-là. En tout cas, nous, on est sur des questions aussi en lien avec les enjeux écologiques. Et sur ces questions-là, on voit bien qu'à un moment donné, réinterroger notre rapport à l'écologie et aller s'intéresser à d'autres rapports à l'écologie, il est essentiel. Sinon, on ne peut pas franchir le cap de la participation et travailler avec les classes populaires.

Participante 2 : La déconstruction des représentations négatives des quartiers populaires sont une des clés majeures du changement.

Participante 3 : Moi, je rebondissais sur ce que vous aviez dit, M. Jarry, concernant les agents de développement locaux au niveau des collectivités. Moi, je suis une professionnelle à mon compte, pour le coup, donc je ne suis pas du tout en collectivité. Et il y a quand même un acteur clé dans tout ça, qui sont les bailleurs sociaux et qui aident beaucoup sur le fait de pouvoir faire du développement local au sein des quartiers populaires.

Je trouvais intéressant de pouvoir rebondir là-dessus parce que quand les collectivités veulent en faire, on essaye de grappiller un peu de budget en gestion urbaine et sociale de proximité, d'aller

voir si ça ne peut pas rentrer sur telle ligne pour pouvoir au final financer un porte-à-porte. Je vous donne un exemple, sur un dispositif qu'on va mettre en place pour accompagner au mieux les seniors dans les quartiers prioritaires. Et c'est clairement du développement social, c'est du développement local. Et en effet, je pense que dans les collectivités, ça manque un peu de ce budget-là. Parce qu'on fait appel à moi et pour le coup, je suis en hyper proximité, je suis en porte à porte et je vais interroger les gens sur ce qu'ils veulent dans les quartiers prioritaires. Voilà, c'était pour rejoindre votre réflexion sur le côté budget et moyens que les collectivités peuvent mettre en place, en fait.

Pascal Jarry : Juste un élément là parce qu'on y va dans le débat, il faut que nous agents des collectivités nous reconnaisse et qu'on travaille main dans la main avec les assos. Attention, toutes les assos ne sont pas des assos qui vont contribuer à faire du contre-pouvoir, qui vont contribuer à permettre et écouter les paroles citoyennes et donc il ne faudrait pas tomber dans cet angélisme-là non plus. Néanmoins, je pense que si on considère que les professionnels de la politique de la ville ne sont pas les mieux placés, moi je pense qu'ils peuvent l'être aussi. J'ai des souvenirs, alors qu'ils sont peut-être un peu anciens, mais c'était possible dans certaines villes, ça peut l'être dans d'autres.

Quand des gens poussent une porte d'un bureau qui est au cœur d'un quartier et pas en central et que des gens arrivent avec un problème et qu'on leur permet de l'exprimer et que leur expression se transforme en pétition et qu'on les aide à formuler comment on fait du porte-à-porte pour aller faire signer cette pétition auprès des autres locataires sur des questions de rénovation... En tant qu'agent municipal, je pense qu'on peut avoir ce rôle-là aussi. Alors, c'est une question de prise de risque, certainement. C'est une question de négociation avec l'employeur qui, en lui disant, écoute, vaut mieux une pétition qu'une rumeur, parce qu'une pétition, c'est juste un prénom, un nom et des coordonnées.

C'est beaucoup plus facile pour rencontrer les gens. Il y a peut-être là des objets qui sont aussi un chemin qu'ont les collectivités locales à refaire pour revenir dans ces quartiers prioritaires d'une manière physique, entre guillemets, et comme agents de développement eux aussi. Je ne dis pas à la place des associations mais en complémentarité, en travaillant avec elles, en imaginant des choses ensemble. Autrement l'écart va se creuser encore plus. C'est-à-dire qu'on va avoir encore plus d'écart entre ceux qui décident des subventions, ceux des élus locaux qui n'y habitent pas dans ces quartiers prioritaires. Au début de ma carrière dans les quartiers, il y avait plein d'agents qui étaient issus de ces quartiers parce qu'ils y étaient passés dans une trajectoire résidentielle. Vingt ans ou trente ans après, mes collègues n'y habitent plus, ils n'y sont jamais passés même. Donc, on voit bien que là aussi, il y a besoin de frottement avec les quartiers populaires. Autrement, on va faire sans eux, comme ils ne sont pas dans notre histoire.

Julien Talpin : Sur le rôle des agents, je suis d'accord qu'ils ont un rôle fondamental à jouer. Le débat est peut-être sur le rôle précis qu'ils peuvent jouer. J'ai été beaucoup marqué par une histoire qui a beaucoup marqué la politique de la ville en France, qui est celle du quartier de l'Alma-gare à Roubaix, où les agents territoriaux ont joué un rôle très important. Au final, la parole des habitants a été entendue dans le cadre de ce projet de rénovation urbaine, et cette expérience-là, juste pour en dire deux mots, elle coche beaucoup des cas, ce que j'ai évoqué au fil de mes interventions. C'est-à-dire qu'à la fois on avait des formes d'auto-organisation qui émanaient des gens, des habitants, qui

avaient été soutenus par les pouvoirs publics. Un contre-pouvoir qui était financé par l'État, le ministère de l'équipement, à l'époque en France, qui montre que c'est possible, y compris dans un pays comme la France, plutôt réticente depuis la Révolution française. Nous avons la loi Le Chapelier, au corps intermédiaire et au contre-pouvoir. Il fut un temps, notamment dans les années 70, où il y avait quand même ce genre de choses qui étaient possibles.

Je pense que c'est plus compliqué aujourd'hui, mais c'est bien la preuve que ce n'est pas impossible. Et puis ensuite, dans le cas de l'Alma, ce n'était pas un RIC en fait, mais ils ont créé ce qu'ils avaient appelé un groupe de travail, qui était véritablement un espace où ils ont négocié entre l'institution, les militants, les architectes, les techniciens. Ils ont défini ensemble le plan de rénovation urbaine. Et ça, on ne le voit jamais dans les plans en roue. Et donc quand je parle de co-décision, il n'y a pas un modèle, il n'y a pas un dispositif.

Moi je défends beaucoup le RIC aujourd'hui parce que je crois qu'au moins ça a le mérite de la clarté en fait à un moment les référendums, je défends le référendum délibératif, mais d'autres modalités qui seraient des espaces de négociation entre différentes parties prenantes autour d'un projet local. Attention, à condition que ce ne soient pas les élus in fine qui aient le dernier mot, moi ça me va très bien. Voilà, et donc tout est à inventer, il faut que la décision soit collective. Et dans le cas de l'Alma, et dans ce que je vois aujourd'hui, ce n'étaient pas les agents qui étaient en première ligne, ils étaient là plutôt en soutien, il y avait une forme d'alliance au fond entre les militants associatifs, les agents qui faisaient l'intermédiaire et qui permettaient un dialogue qui n'est pas toujours évident entre les élus, et les militants. Au regard de la défiance institutionnelle que j'évoquais tout à l'heure, je pense que ce rôle plutôt d'intermédiaire, de médiation, plutôt que d'être en première ligne, est peut-être plus facile à jouer. Tu as raison, parce que dans la politique de la ville dans les années 80, quand il n'y avait pas nécessairement ces militants en première ligne, les agents de développement local ont joué ce rôle-là.

Je ne sais pas si on va revenir à ça. À mon sens, l'urgence, c'est de soutenir les libertés associatives dans les quartiers et de consolider ces alliances et les soutiens que peuvent apporter les agents de ce point de vue-là, plutôt qu'ils fassent à la place d'eux, même si ce n'est pas ce que tu disais, évidemment.

Je me permets juste de rebondir sur deux questions que j'ai vues aussi dans le chat. Il y en avait une sur la question des mini-publics. Moi, je ne crois pas du tout que les mini-publics soient foncièrement excluants pour les catégories populaires ou les quartiers populaires.

Au contraire, je pense qu'aujourd'hui - moi je suis assez critique de la démocratie participative - mais je pense qu'il y a des choses qu'on sait bien faire, c'est créer des espaces de délibération relativement inclusifs où ceux et celles qui n'ont pas nécessairement l'habitude de prendre la parole y arrivent.

Le problème, ce n'est pas tant ça, de faire délibérer des gens avec des expériences et des histoires différentes. Le problème, c'est ce que deviennent ces paroles, souvent. Donc ça, pour moi, il n'y a pas de problème. Il y a quelques expériences de mini-publics en quartier populaire, y compris sur les quartiers, les questions de sécurité. Par exemple, il y a eu quelques années, il y avait un truc à Villeurbanne qui était assez intéressant. Une fois de plus, le problème, c'est le lien avec la décision.

Dernier mot sur la question des représentations médiatiques.

Il y a beaucoup d'initiatives de ce point de vue-là, depuis une dizaine d'années, autour de l'éducation aux médias, de soutien aux médias associatifs, issus des quartiers. Il y avait eu évidemment le Bondy

Blog, mais il y a plein d'autres choses dans cet esprit-là. Toute la difficulté, c'est le rapport de force très inégal, au fond, entre les médias dominants et ces initiatives qui servent à faire contre feu et qui n'y arrivent pas. Il faut le dire très concrètement. Et toute la difficulté là aussi, et les habitants des quartiers ne s'y trompent pas et le ressentent durement, c'est que la stigmatisation médiatique est très largement alimentée, produite par les responsables politiques eux-mêmes. Quand on compare, et c'est assez largement transpartisan de toute façon. Quand on dit que les quartiers populaires sont des Molenbeek en puissance après les attentats de 2015, quand on parle de territoire perdu de la République, etc., ça laisse des traces. Donc il y a une responsabilité, je pense très forte des responsables politiques, de porter un autre discours. Après que les médias jouent un rôle de caisse de résonance, c'est peu surprenant et a fortiori, quand on voit qui les finance... Mais voilà, je pense qu'il y a un enjeu peut-être, je finirai là-dessus, peut-être aussi de formation des élus. On forme beaucoup les agents, c'est très bien. On forme pas mal les habitants aussi. Les élus, ça arrive, mais il y a peut-être un travail là aussi à faire pour acculturer et qu'ils puissent avoir un autre regard sur ces territoires.

Participant 4 : Je ne vais pas ajouter beaucoup plus que ce que j'ai pu mettre dans le chat, mais c'est vrai que moi je m'intéresse sur le fait de dire qu'on va rapprocher les habitants de nos fonctionnements démocratiques, quand on voit que nos fonctionnements démocratiques ne collent pas forcément aux attentes, aux manières simplement d'échanger et de traduire des besoins. Est-ce que ce n'est pas dans l'autre sens que ça peut fonctionner aussi et se dire qu'on va potentiellement se rapprocher d'autres formes de démocratie et de coproduction, de partage. Je parle de la coproduction de savoir, mais c'est autre chose, le partage de pouvoir. Les termes qu'on utilise mettent du sens quand même dans nos démarches et que c'est important de savoir dans quel sens on va.

Et j'avais l'impression que dans les propos de M. Jarry et M. Talpin, il y avait cette question-là, de plutôt se rapprocher des modes de fonctionnement et de s'éloigner des nôtres en fait..

Sylvie Barnezet : Je vais redonner la parole à Pascal Jarry et à Julien Talpin, plutôt sur si vous aviez une, deux ou trois propositions à faire pour aller plus loin aujourd'hui, des propositions relativement concrètes, mais qui peuvent être plus ou moins globales, larges, qu'est-ce que vous feriez ?

Pascal Jarry : Moi, il y en a une parce que personne n'a rebondi dessus et ça veut bien dire ce que ça veut dire. Je pense que c'est peut-être le plus compliqué. Il faut absolument qu'on croise le professionnel de la participation et le professionnel de la jeunesse. Il y a urgence. Ce sont des mondes qui ne se croisent pas sur des territoires où il y a 40% de jeunes comme le disait Julien. Pour avoir accompagné un processus de concertation qui doit être critiqué, mais il a existé, sur la mixité sociale dans les collèges, dans un département. De fait, ça concerne les parents, ça concerne les enfants, et ces derniers ont été peu associés. Donc, on voit bien que là, il y a un enjeu et que ces champs-là, participation et jeunesse, peut-être que ça peut être un territoire d'expérimentation, les quartiers de la politique de la ville, parce que de fait, on n'en a pas tant de moments de rencontre. Je trouve que là, il y a peut-être un chantier à ouvrir sur les questions de professionnalisation, peut-être pour trouver des réponses. Et peut-être que, comme il faut s'adresser à la jeunesse, on va être obligés de trouver des nouveaux mots et plus de les faire rentrer dans nos cases.

Julien Talpin : Moi, j'en ai déjà évoqué quelques-unes. Je parlais de RIC local, mais le droit d'interpellation qui sera bientôt à l'agenda de vos discussions me semble aller tout à fait dans la bonne direction. J'ai évoqué l'action du fonds d'interpellation, des financements dédiés à des formes d'interpellation citoyenne.

Et dernier mot, je crois beaucoup au rôle des financements, de la participation. Et une des idées que je défends de longue date avec l'Observatoire des libertés associatives, c'est des commissions mixtes d'attribution des financements. Aujourd'hui, les financements associatifs sont décidés exclusivement par les exécutifs et ça crée une relation de dépendance. Les gens me disent « on ne mord pas la main qui vous nourrit » et moi je pense qu'on a besoin en fait d'avoir des gens qui soient prêts à mordre un peu plus les mains, briser cette relation de dépendance. Afin de briser aussi les formes d'auto-censure que moi je capte beaucoup dans mes enquêtes et de dépolitisation du monde associatif par ces modalités de financement. Si on avait un financement et des modalités d'attribution des financements plus pluralistes, avec des élus de l'opposition par exemple qui pourraient siéger dans ces commissions, des citoyens tirés au sort, c'est à réfléchir. Ça libérerait aussi et ça créerait une autonomie plus forte et je crois que c'est vraiment ce dont on a besoin pour renforcer les mobilisations dans les quartiers.